

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à 19h00, le conseil municipal de Guipy régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Tourteaux Christian, Maire.

Étaient présents :

BONNET Tristan, BRADE Jérôme, CLAIR Laura, CLAUSTRAT Francine, HADZIC Patricia, JOLY Stéphanie, TARDIVON Gilles, TOUTEAUX Christian.

Absents : ARNOUD Anne (absence excusée), BONNOT Philippe, VIGNERON Alexis,

JOLY Stéphanie est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Site internet de la commune de Guipy
- Questions diverses

Il est procédé à la lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui s'est déroulée le 31/03/2026, puis à son approbation :

Votre pour : 8

Contre ; 0

Abstention: 0

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1- Site internet

Une visio s'est tenue avec Centre France Service pour la création de site internet 1^{er} avril pour en définir les modalités et le coût.

Le coût de la prestation est de 1290€ HT pour la formule « essentiel » qui comprend 10 pages, l'assistance à la rédaction et la mise en place du site.

S'il faut des pages supplémentaires, il faudra ajouter 56€ par page.

Ce coût de mise en œuvre sera payable une fois et comprends outre la mise en place, une formation de 2 heures, des supports de formation notamment des vidéos.

Si la commune en a besoin, il sera possible de refaire mettre des pages.

Le prix annuel de la maintenance, la hotline est de 468€ et la réservation du nom de domaine est de 39€.

2- Questions diverses

a. Entrée dangereuse sur la commune depuis la Route de Vaux

TOURTECHAUX Christian et JOLY Stéphanie ont emprunté cette route et ont constaté qu'il est difficile d'entrer sur la commune à une vitesse supérieure à 40km/h.

Le Maire a demandé un comptage qui mesure le nombre de véhicules et la catégorie (PL, VL) ainsi que la vitesse. Le système est en place et permettra d'avoir des données pour analyser la vitesse d'accès à la commune.

b. TARDIVON Gilles demande à ce qu'un panneau « sortie de véhicules » soit installé à proximité de la sortie de sa cour. Cette installation n'est pas possible dans la mesure où il n'est pas possible de poser un panneau à chaque sortie privée.

c. Un technicien interviendra le 04 mai car le **marteau d'une cloche** émet un son anormal. Cette intervention permettra de diagnostiquer en vue de réparer le marteau.

d. Yves GRESLE interviendra pour **nettoyer le chemin de randonnée** classé dans les chemins départementaux. Ce chemin passe par la rue des Vignes, La Trouillère, Bernot, la rue des Bouchons, Beaumont, Vesvres pour revenir à la rue des Vignes (14 kms). Il est prévu à nettoyer également la rue des Prairies et les banquettes à Vesvres.

e. Le département va intervenir pour la **réfection de la route** depuis l'église de Guipy à Germenay. La partie de notre commune sera faite en enrobé à chaud puis revêtement classique pour le reste de la voirie.

La commune se porte acquéreur du grattage de route. Les travaux devraient générer environ 400 tonnes à 7€/tonne.

f. Mr le Maire a demandé le prix d'un **radar pédagogique**. Le coût est de 1800€ HT.

g. Le **marquage** sera réalisé pour 4 passages piétons ainsi que l'arrêt de bus de l'école. Le devis est de 672€ TTC.

h. Demande de subvention

Les petites rêveries se tiendront du 05 au 07 juin 2026. L'association sollicite que la Marie participe sous forme de subvention. Le Maire va demander le bilan de l'association afin de décider de sa participation financière à cette manifestation.

La Ligue contre le Cancer sollicite une participation sous forme de subvention.

7 personnes votent « contre » et 1 personne s'abstient.

i. Le restaurateur demande à ce que la Mairie installe un **luminaire sur le parking du Mille Club** suite à la chute d'une cliente qui regagnait son véhicule. Mr le Maire va demander un devis à un électricien.

j. Depuis quelques années, le **frelon asiatique** envahit les campagnes. La destruction d'un nid coûte environ 120€HT. Le Maire sollicite les Conseillers pour se prononcer sur une éventuelle participation de la commune afin d'inciter les habitants à faire procéder à la destruction de ces nuisibles.

k. **Décorations de Noël** – Actuellement la commune fait un sapin et Francine CLAUSTRAT fait une décoration à l'étage de la mairie. Le Maire demande à ce que les Conseillers se prononcent sur d'éventuelles activités pour préparer des décorations supplémentaires comme des cabanes avec du bois.

l. **La prestation de l'Harmonie** a rassemblé un public nombreux. Le coût de la prestation était de 250€ + 48€ pour la Sacem. Le chapeau a récolté 240€. L'Harmonie de Corbigny est très sollicitée et n'est pas disponible le 08 mai prochain mais sera présente le 11 novembre.

m. La **cérémonie du 08 mai** aura lieu à 11h et sera suivie d'un verre de l'amitié au Mille Club,

Plus aucune question n'étant soumise, le maire prononce la fin de la séance à 20h30.